

## réintégration dans la nationalité française

Par **dekaoui hassan**, le **13/03/2019** à **12:35**

je vous fais savoir que j'ai vous posé une question cernant le droit de reitegration dans la nationalité

française?le 25/02/2091 mais jusqu'à present je n'ai rien reçu.

Par **youris**, le **13/03/2019** à **13:13**

je vous fais savoir que vous avez effectivement posé une question le 12/11/2017 à laquelle il vous a été apporté 2 réponses dans l'heure qui a suivie.

je vous informe que légavox est un site de conseils juridiques gratuits ou ce sont des bénévoles qui répondent quans ils veulent aux questions qu'ils veulent.

je vous conseille de consulter un avocat !